

Le 20 septembre 2021

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Grosse Île, tenue au bureau municipal de Grosse Île situé au 1-006, chemin Jerry, Grosse Île, Québec, le 20 septembre 2021. La séance est ouverte à 18 h 30 sous la présidence de la mairesse, Madame Rose Elmonde Clarke, et à laquelle il y a quorum.

Sont présents :

Mairesse: Rose Elmonde Clarke

Conseillers: Marlene Boudreau
Felicia Clarke
Nancy Clark
Miles Clarke
Steve Clarke
Jessica Goodwin

Directrice générale: Janice Turnbull

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

R2021-117

Sur une proposition de Miles Clarke

Appuyée par Felicia Clarke

Il est résolu à l'unanimité des Conseillers présents

Que l'ordre du jour présenté soit adopté tel que présenté :

1. Ouverture de la séance
 - 1.1 Mot de bienvenue
 - 1.2 Adoption de l'ordre du jour
 - 1.3 Approbation du procès-verbal
 - 1.4 Correspondance
 - 1.4.1 Affaires découlant de la correspondance
2. Actes administratifs du conseil
 - 2.1 Rapports administratifs
 - 2.1.1 Approbation des comptes à payer
 - 2.1.2 Revenus et dépenses – Dépôt des états comparatifs
 - 2.1.3 Ressources humaines supplémentaires – Adjointe Administrative
 - 2.1.4 Communauté Maritime – Dossiers régionaux – Mise à jour
3. Actes législatifs du conseil
 - 3.1 Acceptation de l'offre – Contrat de déneigement et déglçage des chemins
 - 3.2 Rémunération – Personnel de l'élection municipale 2021
 - 3.3 XEROX – Contrat du photocopieur
 - 3.4 PRABAM – Appel d'offres
 - 3.5 Programme d'aide à la voirie locale – Sous-Volet Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale – Travaux Routiers 2021

4. Affaires diverses
5. Période de questions
6. Clôture de la séance

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

Les membres du conseil présents déclarent avoir reçu et lu le procès-verbal de la reprise de la séance ajournée du conseil du 9 août 2021, tenue le 30 août 2021.

R2021-118

Sur une proposition de Miles Clarke
Appuyée par Marlene Boudreau
Il est résolu à l'unanimité des Conseillers présents

D'adopter le procès-verbal de la reprise de la séance ajournée du conseil du 9 août 2021, tenue le 30 août 2021.

CORRESPONDANCE

N2021-119

Les membres du conseil ont obtenu une copie de la liste de correspondance reçue depuis la dernière séance ordinaire ; les membres du conseil en ont pris connaissance. La mairesse passe en revue les points inscrits à la liste et celle-ci est déposée au registre de la correspondance de la municipalité.

RAPPORTS ADMINISTRATIFS APPROBATION DES COMPTES À PAYER

R2021-120

Sur une proposition de Jessica Goodwin
Appuyée par Steve Clarke
Il est résolu à l'unanimité des Conseillers présents

D'approuver le paiement des comptes pour le mois se terminant le 31 août 2021 au montant de 44, 399.02\$. Cette liste est déposée au registre des comptes à payer.

REVENUS ET DÉPENSES DÉPÔT DES ÉTATS COMPARATIFS

R2021-121

Sur une proposition de Miles Clarke
Appuyée par Jessica Goodwin
Il est résolu à l'unanimité des Conseillers présents

QUE les membres du conseil reconnaissent le dépôt des deux (2) états comparatifs de la Municipalité de Grosse Île conformément à l'article 176.4 du Code municipal du Québec ; ces états comparatifs sont présentés dans leur ensemble par la directrice générale, Janice Turnbull.

RESSOURCES HUMAINES SUPPLÉMENTAIRES ADJOINTE ADMINISTRATIVE

ATTENDU QUE la directrice générale demande de l'aide supplémentaire dans le bureau afin d'aider avec la surcharge de travail, particulièrement en travaux publics et en sécurité civile ;
et

ATTENDU QUE les élections municipales en cours imposent une charge supplémentaire sur les employés réguliers du bureau, qui porte déjà une lourde charge ;

EN CONSÉQUENCE

R2021-122

Sur une proposition de Nancy Clark
Appuyée par Steve Clarke
Il est résolu à l'unanimité des Conseillers présents

QUE la directrice générale, Janice Turnbull, soit autorisée à embaucher une adjointe administrative pour une période maximale de 6 mois, avec une réévaluation après ce délai, et à la discrétion de la directrice générale dépendamment de la charge de travail.

COMMUNAUTÉ MARITIME – DOSSIERS RÉGIONAUX – MISE À JOUR

N2021-123

La mairesse, Rose Elmonde Clarke, passe en revue les points inscrits à l'ordre du jour pour la séance du conseil de la Communauté maritime qui a eue lieu mardi le 14 septembre 2021 et a présenté sa mise à jour aux conseillers en conséquence.

ACTES LÉGISLATIFS DU CONSEIL

ACCEPTATION DE L'OFFRE – CONTRAT DE DÉNEIGEMENT ET DÉGLAÇAGE DES CHEMINS

ATTENDU QU' une (1) offre à été reçue, suite à un appel d'offres public (C2021-08-12) émis le 12 août 2021 sur le site internet du système électronique d'appel d'offres (SEAO) pour un contrat de déneigement et déglacage des chemins et des stationnements municipaux situés sur le territoire de la Municipalité de Grosse-Île ;

ATTENDU QUE l'offre reçue de Les Entreprises Clarke (Douglas Clark) est conforme aux documents de l'appel d'offres ;

EN CONSÉQUENCE

R2021-124

Sur une proposition de Felicia Clarke
Appuyée par Marlene Boudreau
Il est résolu à l'unanimité des Conseillers présents

QUE l'offre reçue de Les Entreprises Clarke (Douglas Clark) au montant de 517 387.50\$, taxes incluses, pour un contrat de cinq (5) ans pour le déneigement et déglçage des chemins et des stationnements municipaux situés sur le territoire de la Municipalité de Grosse Île soit acceptée.

RÉMUNÉRATION PERSONNEL DE L'ÉLECTION MUNICIPALE 2021

R2021-125

Sur une proposition de Steve Clarke
Appuyée par Miles Clarke
Il est résolu à l'unanimité des Conseillers présents

QUE la rémunération du personnel de l'élection municipale 2021 correspondra à celle établie par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation avec une augmentation de trois dollars (3\$) de l'heure pour chaque poste.

QUE cette résolution abroge toute autre résolution adoptée par la Municipalité de Grosse Île à cet effet.

XEROX CONTRAT DU PHOTOCOPIEUR

ATTENDU QUE le contrat du photocopieur actuel au bureau municipal prend fin le 31 octobre 2021;

ATTENDU QU' une offre a été reçue de Georges Tardif, agent XEROX autorisé, pour la location d'un nouveau photocopieur;

EN CONSÉQUENCE

R2021-126

Sur une proposition de Felicia Clarke
Appuyée par Steve Clarke
Il est résolu à l'unanimité des Conseillers présents

QU'un nouveau photocopieur XEROX Alta-Link C8130 soit loué via Georges Tardif, agent XEROX autorisé, au montant de 119.85\$ par mois. Les tarifs pour les photocopies sont .0085¢ pour noir et blanc et .085¢ pour celles en couleur.

QUE la directrice générale, Janice Turnbull, soit autorisée à signer tout document pertinent dans le cadre du contrat de location.

PRABAM APPEL D'OFFRES

ATTENDU QU' en mars 2021, le Gouvernement du Québec a présenté le plan d'action pour le secteur de la construction afin d'aider à relancer l'économie à la suite des effets de la pandémie de la COVID-19;

ATTENDU QUE dans le plan d'action, le Programme PRABAM a été mis en place pour accorder une aide financière aux municipalités de 5000 habitants et moins pour réaliser des travaux aux bâtiments municipaux;

ATTENDU QUE la Municipalité de Grosse-Ile bénéficiera d'un montant de 75, 000\$ dans le cadre de ce programme et souhaite procéder à la mise aux normes du système de ventilation/chauffage à l'hôtel de ville;

EN CONSÉQUENCE

R2021-127

Sur une proposition de Miles Clarke
Appuyée par Marlene Boudreau
Il est résolu à l'unanimité des Conseillers présents

QUE la directrice générale, Janice Turnbull, soit autorisée à procéder avec un appel d'offres public pour la mise aux normes du système de ventilation/chauffage aux bureaux municipaux.

**PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – SOUS-VOLET
PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION PAR
CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE – TRAVAUX ROUTIERS
2021**

ATTENDU QUE la Municipalité de Grosse Île a pris connaissance des modalités d'application du volet *Projets particuliers d'amélioration (PPA)* du *Programme d'aide à la voirie locale (PAVL)* et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31 décembre 2021 de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

ATTENDU QUE, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

ATTENDU QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées, le cas échéant;

EN CONSÉQUENCE

R2021-128

Sur une proposition de Nancy Clark

Appuyée par Jessica Goodwin

Il est résolu à l'unanimité des Conseillers présents

QUE les membres du conseil de la Municipalité de Grosse Île approuvent les dépenses d'un montant de 21, 994.88\$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

PÉRIODE DE QUESTIONS

N2021-129 Aucun membre du public n'est présent.

CLÔTURE DE LA SÉANCE

R2021-130 Sur une proposition de Miles Clarke, la séance est levée à 20h15.

Rose Elmonde Clarke
Mairesse

Janice Turnbull
Directrice générale